



CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN
(COL)

Siège social : 5, rue de Nancy
54 690 Lay-St-Christophe

Bureaux : Parc de Loisirs
Bât. 150, Allée des Sureaux
54840 Velaine-en-Haye
☎ 09-60-38-03-41

Compte rendu
de
l'assemblée générale ordinaire
du
20 novembre 2010

RAPPORT MORAL

PRESENTE PAR LE PRESIDENT, JEAN FRANCOIS

Je regrette la date choisie pour l'AG qui coïncide avec le festival de Montier-en-Der pour lequel se mobilisent de nombreux naturalistes et m'en excuse auprès de ceux qui auront été empêchés de venir.

Je remercie les personnes présentes.

J'excuse notre trésorier Matthieu Gaillard, retenu ailleurs et qui a confié son bilan à Philippe, ainsi que deux de nos administrateurs, Alexandre Knochel, qui finalement n'a pu se libérer, et Yves Muller, qui était encore à Paris hier pour une réunion LPO.

Etat des adhésions

Nous sommes, au 18 novembre 2010, 41 membres à jour de cotisation au lieu de 60 environ l'an dernier à même époque. On note donc une désaffection des membres potentiels vis à vis de l'association, tout au moins en terme de réadhésion. Il est vrai qu'il est toujours temps de régulariser jusqu'à l'AG, mais cela dénote peut-être quand même un laisser aller qui je l'espère n'est pas une remise en cause de nos buts associatifs.

Le contraste est vraiment saisissant entre une activité salariée intense et une vie associative réduite à sa plus simple expression. Problème récurrent au COL.

Activités :

Le Programme ornithologique lorrain est pris en charge par Salomon Brodier, qui nous avait rejoint en mars 2009 et qui a à l'issue de son CDD choisi de poursuivre l'aventure avec nous.

Le courlis cendré était encore au programme cette année, et l'inventaire de la population nicheuse aura été complet. Un article de fond paraîtra très prochainement dans Ciconia et une présentation résumée sera faite au colloque interrégional de Sélestat dans 15 jours. Merci à Salomon et aux personnes qui ont participé aux recensements dans leur zone géographique. Le résultat est là car la couverture de l'étude aura été quasi exhaustive.

Conséquence directe, en matière de protection, de ce travail de l'association : le statut de l'espèce finement actualisé est d'ores et déjà exploité par le biais d'un ajustement des Mesures Agro-environnementales dans certains secteurs. On peut citer le cas d'un programme pilote mis en œuvre par le Conseil Général dans les ENS de la vallée de la Nied, pour lequel le Courlis cendré est une espèce-phare. Le CG y finance des MAE par le biais desquelles les agriculteurs locaux sont invités à moins fertiliser leurs prairies. Si en outre ils sont concernés par la présence du Courlis cendré, ils sont encouragés à mettre en défens 10% de leur parcelle et à adopter une technique de fauche respectueuse de l'avifaune nichant au sol. Une reproduction réussie a par ailleurs été mise en évidence dans ce secteur, ce qui va encourager tous les acteurs à poursuivre la démarche.

Le COL s'étant engagé pour une seconde saison dans la problématique « *Interreg Conservation du patrimoine naturel de la vallée de la Chiers* » avec le CSL, nous avons fait à nouveau appel à Guillaume Leblanc pendant quelques mois ce printemps pour boucler notre participation dans un des volets de ce vaste projet franco-belge. Le dossier est en cours de finalisation entre les différents partenaires impliqués.

Un gros volume de travail a été consacré à la **Modernisation des ZNIEFF** de Lorraine, dossier dans lequel le COL est mandaté par la DREAL pour une partie du volet avifaune.

Philippe Malenfant et Grégory Saillard, venu lui aussi renforcer au printemps l'équipe de permanents pour cette mission, ont pris en charge ce gros dossier.

L'inventaire ZNIEFF était totalement obsolète dans notre région et en outre beaucoup de sites étaient peu, voire pas du tout, documentés du point de vue ornithologique.

Un gros effort de terrain a donc été réalisé dans la plaine des Vosges cette année pour proposer de nouvelles ZNIEFF argumentées, valider les ZNIEFF ancienne génération qui le méritent toujours, et enfin faire des suggestions pour la poursuite du processus.

Parallèlement à ce travail de terrain, le COL a sollicité toutes les structures susceptibles d'aider à la démarche pour l'avifaune, en particulier pour la proposition éventuelle de nouvelles ZNIEFF argumentées.

A ce stade, plusieurs dizaines de nouvelles ZNIEFF seront proposées par notre association et Philippe ira prochainement présenter et défendre le dossier devant le conseil chargé de la validation des sites.

Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine

Le COL est moteur dans cette problématique pour laquelle je me suis proposé en tant que responsable régional. L'enquête est prévue sur 4 saisons (2009-12). Nous sommes donc à mi-parcours et il est utile de faire un point.

168 mailles sur les 253 qui concernent la Lorraine, y compris les mailles frontalières, ont un responsable attribué. Les lacunes restent les mêmes (centre meusien, est mosellan et surtout plaine des Vosges) et ne sont pas en voie de comblement.

A la date de cette AG, des données ont été saisies pour une 100^e de mailles dont 81 de façon significative. Quantitativement la Lorraine a donc fait environ 1/3 de l'effort global nécessaire, ce qui est un peu décevant par rapport aux espoirs initiaux.

Je signale quand même que les données issues du travail de terrain de nos salariés n'ont pas encore été prises en compte faute de temps pour l'atlas.

Enquêtes annuelles

Je signale simplement les grands classiques qui ont poursuivi cette année encore leur bonhomme de chemin, les recensements hivernaux des oiseaux d'eau grâce à D. Petit, et les dénombrements des hérons cendrés nicheurs grâce à JY. Moitrot . Cependant, au dire de ce dernier, les données 2010 peinent à rentrer, ce qui dénote à mon avis une certaine lassitude des compteurs dont plusieurs n'ont pas suivi leur(s) colonie(s). Je suis de ceux-là.

Je signale que nous avons en vue une refonte profonde de ces deux suivis qui devraient se poursuivre mais suivant une nouvelle périodicité moins astreignante et en fonction de nouvelles priorités dans l'association.

Autres suivis

Le programme STOC poursuit sur sa lancée sous l'égide de JL Cathala.

Vous trouverez prochainement un petit compte-rendu de cette activité sur le site internet du COL. Vous pourrez noter l'investissement important de l'association dans cette problématique. Elle contraste avec la désaffection assez générale des ornithologues amateurs lorrains pour les thématiques nationales.

En 2010, comme depuis 2005, le COL a décliné l'**Observatoire des Rapaces diurnes nicheurs de France**.

Cette année, 7 "carrés centraux" ont été pris en charge en Lorraine :

- 2 en Meurthe-et-Moselle par Robert Lécaille & Claude Navrot ;
- 2 en Meuse par Michel Collet/Laurence Déza & Arnaud Sponga ;
- 1 en Moselle par Jean-Louis Cathala ;
- 2 dans les Vosges par Grégory Hass & Philippe Aubry.

Nous avons donc encore cette année "rempli le contrat" puisque la demande minimale de la LPO-Mission Rapaces (coordination nationale) est de couvrir un carré par département.

Tous les résultats ne sont pas encore parvenus au coordinateur, Matthieu Gaillard qui tient à remercier ici les bénévoles qui s'engagent, depuis le début pour certains, dans ce suivi à long terme.

Le CHR

Frédéric Gosselin, le nouveau secrétaire du CHR, assure à présent la continuité du fonctionnement de cette instance régionale indispensable dont l'activité déborde le cadre de l'association.

56 fiches du ressort du CHR ont été reçues pour l'année 2009.

Le mode de circulation des fiches change actuellement. En effet, comme de nombreuses fiches arrivent à présent sous forme numérique, les membres sont consultés par courriel. De plus, pour gagner du temps, les fiches seront transmises pour avis à réception. Nous abandonnons donc les envois groupés, ce qui permettra aux membres, surtout les surbookés, de mieux gérer le temps qu'ils passent à l'examen et la validation des données.

Le recueil et la gestion des données ornithologiques des membres

Les données sont le nerf de la guerre du COL comme de toute association. Elles ont un rôle important à jouer. C'est la façon la plus facile et la plus rentable pour les membres de participer activement à la bonne marche de l'association en lui permettant de documenter ses travaux.

Le masque de saisie disponible sur le site du COL, légèrement amélioré et dopé encore récemment par les soins de Philippe, est de plus en plus usité au détriment des fiches papier pour la transmission des données, et on ne va pas s'en plaindre.

Le gros manque concerne en fait la base de données naturalistes dont la région ne s'est toujours pas dotée.

De nombreuses voix s'élèvent actuellement pour inciter le COL à prendre une initiative dans ce domaine, au risque effectivement un jour prochain d'être dépassé par les événements et de voir se créer en parallèle un système de type « visionature » qui ferait consensus et cristalliserait autour de lui les bonnes volontés de tout bord.

Nous devons mener rapidement une réflexion interne, mais aussi une réflexion élargie aux autres structures naturalistes, pour trouver une solution, comme l'a trouvée l'Alsace voisine qui se lance dès 2011 dans visionature sous l'égide d'Odonat, structure transversale pluridisciplinaire qui est à mon avis assez exemplaire de ce qu'il conviendrait de faire en Lorraine.

J'aimerais qu'on commence la discussion dès aujourd'hui après cette AG si c'est possible car il y a à mon avis urgence. Le sujet sera aussi abordé lors du prochain colloque de Sélestat le mois prochain.

En ce qui concerne maintenant la remontée des données au sein de l'association, l'idéal serait qu'elles nous reviennent pratiquement en temps réel ou au moins dans un délai très court. J'ai déjà émis ce souhait l'an dernier à l'AG mais les choses ne bougent pas vraiment. Ce n'est pourtant pas faute de faire des relances par voie de circulaires ou une autre voie. Il y a une inertie chez beaucoup qui vient de mauvaises habitudes acquises au cours du temps. Il est certain que si nous disposions de « visionature », le problème ne se poserait certainement plus. Mais d'autres se feraient probablement jour.

Actuellement, je ne suis pas à même de faire le bilan exact du retour de données.

Autres utilisations des données

MILVUS : il s'agit de la vocation initiale des données, à savoir alimenter le fichier en vue de la rédaction des chroniques ornithologiques lorraines. Et ça fonctionne tant bien que mal.

Le dernier Milvus paru, le N° 39 qui se rapporte à l'année ornithologique 2004/05, est sorti en 2007.

Le N°40, qui est un numéro anniversaire, sera conforme aux précédents et contiendra en plus le fac-similé du N°1 paru en 1966. Ce sera le dernier réalisé avec la formule actuelle. Il est actuellement en cours de finalisation grâce à Thierry Besançon qui en assure comme d'habitude la mise en forme finale. Puis il y aura la relecture pour une parution prévue début 2011 si tout va bien.

CMR : nous sommes sollicités annuellement par cette instance nationale qui compile les données des espèces migratrices rares en France. La majorité des espèces étant soumises à homologation en Lorraine, c'est le secrétaire du CHR qui se charge de compiler et transmettre les données régionales.

Le site internet du COL

Il fait maintenant partie du paysage lorrain. Il semble bien fréquenté (au 17 novembre pour 2010, près de 4000 visiteurs, près de 6000 visites pour 24000 pages consultées).

Son utilité ne fait donc pas de doute.

Néanmoins, si on regarde les chiffres mensuels, on note une baisse régulière de la fréquentation. Cela vient à mon avis du fait que nous nous sommes un peu reposés sur nos lauriers et n'avons pas assez développé ce qui devait l'être. Certaines pages sont toujours à écrire, d'autres restent maigrichonnes. Je fais appel à tous pour que notre site vive et reste une référence.

Après sa présentation, le rapport moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 24 membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER

PRESENTE PAR PHILIPPE MALENFERT DIRECTEUR DU COL

En l'absence de Matthieu Gaillard, trésorier, empêché, Philippe Malenfant directeur du COL présente le compte de résultat 2009, établi par notre comptable, et dont une formule « papier » est distribuée aux membres présents. Un exemplaire au format pdf est transmis aux adhérents..

Après sa présentation, le rapport moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 24 membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU CA

Aucune demande de candidature (modèle joint à la convocation de cette assemblée) n'est parvenue au COL. Julian Branciforti est démissionnaire du fait de son éloignement définitif de la région, son poste est donc vacant. De plus Alexandre Knochel est sortant à l'ancienneté.

Est candidat au poste d'administrateur :
- Alexandre Knochel

Nous passons au vote. 24 membres sont présents ou représentés.
- Alexandre Knochel est élu à l'unanimité des voix.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc de Jean-Louis Cathala, Jean François, Matthieu Gaillard, Alexandre Knochel, Norbert Lefranc et Yves Muller.

ELECTION DU BUREAU

Dans les jours qui suivent, le CA procède à la désignation du bureau par échanges de courriels.

Le bureau du COL se compose donc, à la date du 26 novembre 2010, de :

- Président : Jean FRANCOIS
- Vice-président et trésorier : Matthieu GAILLARD
- Secrétaire : Jean-Louis CATHALA

Bulletin d'adhésion au COL

Je souhaite adhérer au COL pour l'année 2011, je complète le formulaire ci-dessous :

Il s'agit :

- d'un renouvellement d'adhésion
- d'une nouvelle adhésion

En tant que :

- membre individuel + 18 ans : 15 €
- membre individuel – 18 ans : 5 €
- famille : 20 €
- personne morale : 50 €

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Je joins mon règlement d'un montant total de ____ € par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Centre Ornithologique Lorrain.

Date : _____

Signature :

A compléter puis à retourner accompagné de votre règlement au COL :
5, rue de Nancy
54 690 Lay-Saint-Christophe